

# RAPPORT SUR LA CONSULTATION AUPRÈS DES INTERVENANTS EN MATIÈRE D'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL AU QUÉBEC

JANVIER 2009

## TABLE DES MATIÈRES

- [PRÉAMBULE](#)
- [1. LES PARTENAIRES MEMBRES DE LA CPMT](#)
- [2. LES COMITÉS SECTORIELS DE MAIN-D'ŒUVRE](#)
- [3. LES RELAYEURS ET DISPENSATEURS DE SERVICES](#)
- [4. LES MINISTÈRES OU ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX](#)
- [5. CONCLUSION](#)
- [6. ANNEXE 1 - Questionnaire de consultation sur l'IMT](#)
- [7. ANNEXE 2 - Organisations ayant participé à la consultation sur l'IMT](#)

## PRÉAMBULE

Ce rapport est préparé dans le cadre des travaux du Comité consultatif sur l'information sur le marché du travail (CCIMT) institué par le Forum des ministres du marché du travail (FFMT), dans le but de déterminer les moyens d'améliorer l'information sur le marché du travail (IMT) au Canada. La consultation auprès des intervenants du Québec en matière d'IMT s'est déroulée dans la période allant du 10 novembre 2008 au 9 janvier 2009. Cette consultation a été réalisée sous l'égide de la présidente de la Commission des partenaires du marché du travail, madame Marjolaine Loiselle, qui représente le Québec au CCIMT.

Le document de consultation produit par le CCIMT « *Travailler ensemble pour bâtir un meilleur système d'information sur le marché du travail pour le Canada* » accompagné d'un questionnaire<sup>1</sup> fut transmis à plus de soixante organismes. Les opinions des intervenants intéressés et disponibles ont été recueillies au choix des organismes consultés, selon différentes modalités, soit par une réponse écrite au questionnaire ou par une réponse au questionnaire faite à l'occasion d'une entrevue directe ou lors de séances d'échange libre sur les principaux points d'intérêt. Certains intervenants ont aussi opté pour répondre par écrit au questionnaire complété d'une rencontre afin d'explicitier certains éléments.

Quatre groupes d'intervenants ont été sollicités. Le premier groupe est composé des partenaires membres de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) qui rassemble les organismes représentatifs du secteur des employeurs, de la main-d'œuvre, du milieu de l'enseignement, des organismes communautaires et d'organismes gouvernementaux, tous préoccupés d'améliorer le fonctionnement du marché du travail.

Le deuxième est constitué des comités sectoriels de main-d'œuvre (CSMO) et des comités d'intégration et de maintien en emploi (CIME) du Québec<sup>2</sup>. Les CSMO sont des organismes autonomes formellement reconnus par la Commission des partenaires du marché du travail en vertu de la *Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre*. Leur rôle est de définir les besoins en développement de la main-d'œuvre de leur secteur d'activité économique et de soutenir le

développement des compétences de celle-ci. Il y a deux comités d'intégration et de maintien en emploi (CIME), l'un pour les personnes handicapées et l'autre pour les personnes immigrantes. Leur mandat est de favoriser l'intégration et le maintien en emploi de ces clientèles. Pour ce faire, ils identifient les difficultés vécues par ces personnes et élaborent des stratégies pour un meilleur accès à l'emploi et à la formation nécessaire à leur intégration au marché du travail.

Le troisième groupe comprend des organismes experts jouant un rôle de relayer de l'information sur le marché du travail dans une optique d'aide et de service au sens large, comme l'Association québécoise d'information scolaire et professionnelle (AQISEP), l'Ordre des conseillers d'orientation et des psychoéducateurs du Québec.

Le quatrième groupe comprend les ministères et les organismes du gouvernement du Québec qui ont des responsabilités ou des obligations particulières en tant que producteur, utilisateur ou diffuseur d'information sur le marché du travail, comme l'Institut de la statistique du Québec ou le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Au total, près de quarante organismes ont participé à la consultation<sup>3</sup>. Le présent rapport est issu de l'analyse de plus de 30 questionnaires complétés et des notes prises lors de huit rencontres auxquelles près de quarante personnes ont participé<sup>4</sup>. Il a pour objet de rendre compte de la consultation effectuée auprès de ces différents groupes d'organismes en mettant l'accent sur les lacunes signalées ainsi que les améliorations suggérées à propos du système d'IMT existant.

Le présent rapport constitue la contribution québécoise aux travaux du Comité consultatif sur l'IMT. La grande qualité des informations recueillies et la pertinence des avis exprimés sont un apport majeur pour l'amélioration de l'information sur le marché du travail. La consultation auprès des intervenants en matière d'information sur le marché du travail au Québec a été riche d'enseignements.

**MARJOLAINE LOISELLE**

[Haut de la page](#)

## **1. LES PARTENAIRES MEMBRES DE LA CPMT**

Il importe de mentionner, avant de procéder à la présentation des résultats de chaque catégorie d'intervenant, que le premier constat des consultations réalisées consiste dans le fait qu'Emploi-Québec constitue la référence presque'unanime en matière d'information sur le marché du travail au Québec. Il convient de préciser qu'Emploi-Québec joue un triple rôle en tant qu'utilisateur, producteur et diffuseur d'information sur le marché du travail. Grand consommateur de données en provenance de Statistique Canada tout particulièrement ainsi que d'autres sources externes, ses services spécialisés de recherche produisent de nombreuses analyses sur le marché du travail national et les différents marchés du travail régionaux. L'IMT produite par Emploi-Québec est abondamment utilisée par une foule d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux ainsi que par les citoyens. Ainsi, l'IMT en ligne d'Emploi-Québec constitue un service public dont la notoriété n'est plus à faire.

### **1.1 Importance et sources de l'IMT**

Compte tenu du rôle et de la mission de la Commission des partenaires du marché du travail, ses membres sont des organisations très intéressées à tout ce qui concerne le marché du travail, notamment l'information sur le marché du travail. En effet, la Commission assure l'interface entre l'État québécois et les organisations partenariales directement touchées par l'emploi et le développement de la main-d'œuvre. En conseillant le ministre, en contribuant à définir les orientations d'Emploi-Québec, en définissant les modalités d'application de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre et en développant différents outils de développement et de reconnaissance des compétences, elle contribue à l'augmentation de la productivité de la main-d'œuvre et des entreprises ainsi qu'à l'augmentation du taux d'emploi.

Les membres de la CPMT sont aussi des utilisateurs d'IMT aux fins de leurs organisations respectives. Les organismes membres de la Commission qui ont participé à un titre ou à un autre à la consultation sont les suivants : la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), l'Union des producteurs agricoles (UPA), le Conseil du patronat du Québec (CPQ), la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ), le Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (RJCCQ), le Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec (RCJEQ), la Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre (COCDMO), le Regroupement québécois des organismes pour le développement de l'employabilité (RQuODE) et la Fédération des cégeps. On comprend que les représentants de ces organismes reconnaissent tous la grande importance de l'information sur le marché du travail, puisqu'ils en font un usage constant dans leurs activités régulières et que, dans le cadre de leurs responsabilités au sein de la Commission, elle constitue la matière première qui contribue largement à leurs délibérations et leurs décisions.

Les partenaires membres de la Commission sont plutôt familiers avec les principales sources de l'IMT, comme Statistique Canada et certaines de ses publications particulières comme l'Enquête sur la population active (EPA) et des banques de données telles que CANSIM. Mais ils semblent davantage familiers avec les sources en provenance du Québec, particulièrement avec l'IMT en ligne d'Emploi-Québec et aussi le Centre d'étude sur l'emploi et la technologie (CETECH). Viennent ensuite d'autres sources québécoises comme l'Institut de la statistique du Québec et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Le système d'information sur le marché du travail d'Emploi-Québec occupe une place de choix dans leurs références. Le site d'IMT en ligne de cet organisme est donné largement comme le plus utilisé. En ce qui concerne le moyen le plus utilisé pour accéder à l'IMT, Internet emporte la palme haut la main. C'est désormais le support consacré. Quelques organismes mentionnent le recours épisodique à des commandes spéciales à Statistique Canada.

## **1.2 Les lacunes de l'IMT existante**

Les membres de la Commission des partenaires sur le marché du travail expriment leur satisfaction générale à l'égard de l'IMT disponible (à l'exception d'un seul qui exprime clairement son insatisfaction). Il s'agit toutefois d'une satisfaction critique, car certains problèmes et lacunes ressortent de l'utilisation de cette information.

L'un des problèmes les plus fréquemment signalés est relié d'une façon ou d'une autre à la question de l'accessibilité de l'information sur l'Internet. On signale l'existence d'une

masse considérable d'information sur le marché du travail dans les sites multiples, insuffisamment documentée, souvent non comparable entre elles. On déplore aussi la difficulté de trouver l'information pertinente et précise correspondant au besoin de l'utilisateur. À ce titre, une association patronale estime qu'il « est parfois long de trouver la statistique recherchée... tellement long qu'on conclut à tort parfois que l'information n'existe pas. Il faut alors appeler l'organisme concerné pour confirmer ou infirmer cette conclusion... D'ailleurs, à Statistique Canada les tableaux sont nombreux, pas spécialement bien classés et il faut en faire une utilisation fréquente pour accéder rapidement aux tableaux souhaités. Les méthodologies sont parfois complexes et nous devons nous-mêmes les étudier pour être certain de la pertinence de ce que nous utilisons. Pour un entrepreneur, les données telles que celles de Statistique Canada sont absolument inaccessibles ».

En ce qui a trait aux sources d'information elles mêmes, on déplore leur publication sous format PDF qui ne permet pas une manipulation directe. On leur reproche souvent leur caractère trop agrégé par rapport aux secteurs industriels, aux catégories professionnelles et aux niveaux géographiques. En rapport avec cette question, un organisme syndical signale les coûts exorbitants encourus pour obtenir, lorsque c'est possible, des données plus désagrégées. On déplore ainsi la non-gratuité de certaines informations et l'obligation de plus en plus fréquente de recourir à des commandes spéciales auprès de Statistique Canada.

D'autre part, les partenaires énumèrent un certain nombre de lacunes dans l'IMT disponible par rapport à des besoins ressentis. Ils citent par exemple :

- l'absence de données sur la rémunération globale (salaires et autres conditions de travail) par profession, ailleurs au Canada. Bien que cette information existe au Québec pour certaines professions, on déplore de ne pas être en mesure de disposer de données comparatives pour le reste du Canada (association patronale);
- l'absence de données sociodémographiques sur les effectifs syndicaux par province (syndicat);
- le manque de données sur les postes vacants (syndicat);
- le manque de données longitudinales sur les travailleurs (association patronale);
- le manque de données sur la PME et sur la productivité (association patronale);
- l'absence de données sur l'entrepreneuriat (association patronale);
- l'absence de données sur la taxation de la masse salariale et la réglementation du marché du travail (association patronale).

Les organismes partenaires ne mentionnent pas d'initiatives particulières prises pour pallier, même partiellement, les lacunes constatées, à l'exception d'une association patronale. Cette dernière produit régulièrement de nombreuses statistiques sur les PME et, notamment, sur les postes vacants à l'aide de sondages périodiques réalisés auprès de ses membres.

### **1.3 Les améliorations ou les changements souhaités**

Les changements souhaités font souvent référence aux lacunes signalées précédemment. C'est ainsi qu'on réclame la possibilité de disposer le plus possible des données plus fines sur l'emploi et pour des niveaux infraprovinciaux. On réclame aussi davantage d'accès gratuit aux données et on demande de prendre des dispositions pour faciliter aux non-spécialistes l'accessibilité aux données. On réitère aussi le souhait d'avoir accès à des données sur la productivité, la taxation de la masse salariale et la réglementation du travail. On demande aussi que les organismes gouvernementaux se rapprochent

d'avantage des besoins des entreprises et l'on trouve bien souhaitable la possibilité d'avoir des données nouvelles sur les postes vacants.

En ce qui concerne l'idée d'un guichet unique pour l'information sur le marché du travail, certains la voient comme la meilleure façon de régler la question de l'accessibilité des données. Mais d'autres sont plutôt portés à rejeter l'idée d'un guichet unique national ayant pour but de présenter une solution générale pour les besoins de tous les territoires et de toutes les provinces du Canada. Compte tenu de la diversité et de la multiplicité des facteurs et des variables entrant dans un système d'information sur le marché du travail, certains évoquent plutôt l'idée d'un moteur de recherche spécialisé et souple, sorte de Google de l'IMT qui permettrait de cibler le mieux possible les sources d'information les plus adaptées à un besoin bien défini.

## **1.4 Remarques additionnelles**

Plusieurs partenaires, tout en étant favorables à un accroissement dans les moyens et les ressources consacrés à l'IMT, mettent en garde contre une approche uniformisée du marché du travail. Entre autres, on insiste pour dire qu'il n'existe pas un marché du travail au Canada mais des marchés du travail différenciés correspondant au moins à autant de provinces et territoires et que cette constatation vaut particulièrement pour le Québec. En outre, on s'entend pour constater la lourdeur de l'appareil de Statistique Canada et déplorer la longueur du délai de réaction suite à une demande d'information à l'occasion d'une recherche en cours. À cet égard, on ne peut passer sous silence la mention favorable faite par deux organismes partenaires à l'endroit de l'Institut de la statistique du Québec pour son accessibilité et la rapidité expérimentée en réponse à des demandes d'information.

[Haut de la page](#)

## **2. LES COMITÉS SECTORIELS DE MAIN-D'ŒUVRE**

Le deuxième groupe d'organismes consulté est composé des comités sectoriels de main-d'œuvre (CSMO) et des comités d'intégration et de maintien en emploi (CIME) qui, ainsi que nous l'avons précisé, relèvent de la Commission des partenaires du marché du travail. Seize d'entre eux ont répondu à notre questionnaire, et une rencontre d'échange a réuni par la suite la plupart des répondants.

### **2.1 Importance et sources de l'IMT**

Les représentants des comités sectoriels de main-d'œuvre sont très motivés et très impliqués dans l'examen des problématiques de main-d'œuvre et d'emploi de leurs secteurs d'activité. Cela se reflète dans leurs commentaires et l'intérêt manifesté dans la présentation des difficultés qu'ils rencontrent. Compte tenu du contexte démographique (vieillesse de la population, départ massif appréhendé des travailleurs issus du baby boom, rareté de la main-d'œuvre), la plupart sont particulièrement intéressés par les informations reliées aux perspectives professionnelles et aux scénarios prospectifs sur les besoins anticipés de main-d'œuvre de leurs secteurs. L'information sur le marché du travail est au cœur de leur mandat de définir les besoins en développement de la main-d'œuvre et de soutenir le développement des compétences. L'IMT a ainsi une importance vitale pour remplir les objectifs qui leur sont assignés.

En ce qui concerne la provenance de l'IMT, deux sources dominent nettement, soit Emploi-Québec et Statistique Canada. Ensuite viennent loin derrière d'autres ministères ou organismes du gouvernement fédéral et du gouvernement du Québec, comme le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, l'Institut de la statistique du Québec et Service Canada. Certains comités sectoriels de main-d'œuvre ont parfois recours à des informations de source privée telles que des renseignements préparés pour des fins de placement par des banques ou des sociétés d'investissement.

La très grande majorité de l'information est puisée directement sur l'Internet. Un comité sectoriel de main-d'œuvre mentionne le recours à des commandes spéciales à Statistique Canada. Il faut spécifier à ce sujet qu'Emploi-Québec prend en charge l'ensemble des commandes à Statistique Canada ou le traitement de base de données qu'elle a acquis, pour répondre aux besoins de ses différentes instances et pour ceux des comités sectoriels.

Le site le plus généralement utilisé au dire des représentants des comités sectoriels, est de loin le site d'IMT en ligne d'Emploi-Québec, suivi de celui de Statistique Canada. Un CSMO dans le secteur des services parle d'un énorme bond en avant avec l'arrivée de l'IMT en ligne d'Emploi-Québec.

## **2.2 Les lacunes de l'IMT existante**

Ici aussi, il faut parler de satisfaction critique. D'un côté, les CSMO démontrent une grande appréciation de l'information mise à leur disposition. D'un autre côté, ils ont tous des griefs importants à faire valoir. La lacune qui revient le plus souvent concerne le manque de fiabilité des données concernant, entre autres, l'utilisation faite des codes de la classification nationale des professions (CNP). Plusieurs comités sectoriels indiquent que des écarts importants sont constatés et déplorés entre les quantités réelles d'emploi de leurs secteurs et les nombres attribués par les codes CNP, selon les sources officielles. Ils ont le sentiment que les statistiques ne reflètent tout simplement pas la réalité de leur secteur. Par exemple, un CSMO, après un exercice exhaustif de vérification auprès des entreprises de son secteur, a conclu à une sous-estimation de l'emploi de plus du double par la source officielle. Un exercice semblable a été fait et a abouti à des conclusions semblables dans un autre secteur (qui poserait aussi un autre problème relié à la définition de son secteur par Statistique Canada).

Certains comités sectoriels de main-d'œuvre œuvrant dans des activités saisonnières se plaignent d'une sous-estimation des possibilités dans les emplois saisonniers. Pour un de ces CSMO, cette situation serait due principalement à la période de cueillette de données par l'enquête Relance du MELS, soit le mois de mars qui correspond à la saison morte des activités de ce secteur. Également, pour un autre CSMO cela tiendrait à la nature même de l'emploi saisonnier qui se concentre sur une période de temps relativement courte, mais sur des horaires quotidiens plus étendus et qui n'aurait pas le même poids que l'emploi régulier dans la comptabilité des emplois. Selon le témoignage du représentant de ce comité sectoriel : « Un emploi de 1 500 heures/année sur une base de 30 semaines à 50 heures n'a pas la même valeur statistique qu'un emploi régulier de 1 500 heures sur une base de 50 semaines à 30 heures ». Or, il se trouve que cette sous-estimation des emplois a des conséquences négatives très concrètes dans le calcul des perspectives professionnelles faites par Emploi-Québec, parce qu'elle tend à réduire les perspectives d'emploi dans ces secteurs, « ..de sorte que les candidats à la formation professionnelle pour ces emplois se voient refuser tout soutien financier » au motif que de telles formations ne correspondent pas à des besoins réels et officiellement admis de main-d'œuvre. Ce comité craint qu'à la longue cette situation ait un impact négatif déplorable

sur le développement des activités saisonnières, dans le contexte de rareté de main-d'œuvre qui sévit actuellement.

Un autre CSMO, quant à lui, estime que l'on fait face à une véritable méconnaissance de la réalité de son secteur par les sources officielles. Selon lui, elles ne font pas la distinction entre la main-d'œuvre familiale et la main-d'œuvre externe. Avec la diminution du nombre d'entreprises familiales au profit d'unités plus grandes, la population du secteur tend à diminuer en même temps que la demande pour la main-d'œuvre externe tend à augmenter. Mais cette réalité ne transparaît pas dans les données d'emploi et les perspectives professionnelles produites par Emploi-Québec et se traduit par le découragement des chômeurs à s'orienter vers ce secteur sous prétexte qu'il n'offre pas de débouchés. Le représentant de ce CSMO exprime aussi de l'insatisfaction à l'égard de l'Enquête sur la population active ainsi que du recensement en ce qui concerne les données sur l'emploi de son secteur.

Un autre constat fait par certains comités sectoriels a trait à la désuétude rapide qui caractérise certaines données. Un CSMO dans le secteur des services, par exemple, estime que la plus grande lacune de l'IMT vient du fait qu'il correspond souvent à un regard dans le rétroviseur. « On s'aperçoit des défis dans notre secteur une fois la tempête passée..., surtout dans un domaine où l'évolution est si rapide ».

Un CSMO dans le secteur des services déplore quant à lui que les données ne soient pas suffisamment pointues et que leurs mises à jour ne soient pas suffisamment fréquentes, ce qui l'oblige à réaliser lui-même ses propres enquêtes.

En ce qui concerne les données manquantes, deux comités sectoriels au moins déplorent l'absence de données historiques sur le système IMT d'Emploi-Québec. Ils déplorent que ces données disparaissent au fur et à mesure, ce qui les prive de la possibilité de comparaisons dans le temps. Un CSMO dans le secteur des services déplore quant à lui l'absence d'une « ...base de données brutes, actualisées fréquemment et permettant de faire de la recherche raffinée impliquant une quantité de variables ». Enfin, un autre CSMO dans le secteur des services estime que les gouvernements n'exploitent pas suffisamment l'information dont ils disposent. « Ils sont assis sur une masse considérable de données qui ne sont pas mises en valeur comme elles pourraient l'être ».

## **2.3 Les améliorations ou les changements souhaités**

Les améliorations souhaitées dans les systèmes actuels d'IMT varient beaucoup d'un comité à l'autre. Relevons les principales améliorations, à savoir :

- l'instauration de mesures et de dispositions visant à assurer une fiabilité améliorée des données pour les secteurs saisonniers;
- l'utilisation du nombre d'employés en valeur absolue plutôt que de recourir à la notion de personne/année pour décrire les secteurs saisonniers;
- une meilleure accessibilité aux informations sur le marché du travail pour les usagers non experts. Un comité sectoriel suggère la mise sur pied d'un réseau de contact pour les propriétaires d'entreprises;
- l'amélioration de la convivialité dans les rapports avec les usagers. Un représentant d'un comité sectoriel suggère par exemple l'envoi d'un message aux utilisateurs pour annoncer les modifications ou la parution de nouvelles données;
- pour assurer la complémentarité dans la production de certaines données produites par le fédéral et par le provincial;
- l'augmentation de la gratuité d'accès aux données;

- le libre accès à des bases de données bien documentées, fréquemment mises à jour et permettant une utilisation adaptée aux besoins;
- la mise à disponibilité sur les sites d'IMT de données historiques;
- la production et diffusion des données sur les mises à pied;
- une révision des systèmes de classification des secteurs d'activité (SCIAN) et des professions (CNP) afin qu'ils correspondent davantage à la réalité et à l'évolution du marché du travail.

## 2.4 Remarques complémentaires

En ce qui concerne l'idée d'un guichet unique pour l'IMT, plusieurs comités sectoriels y sont favorables et la voient comme un moyen d'améliorer l'accessibilité et de faciliter la recherche sur l'Internet, qui leur est souvent source de frustration. Mais un CSMO du secteur des services tout en reconnaissant l'intérêt fait une mise en garde : Le risque d'un tel guichet est lié à son ampleur et à la difficulté de la gérer. « Il faut d'abord un rassemblement, voire un répertoire des possibilités de l'IMT actuellement disponible sur l'Internet ». Un autre CSMO du secteur des services fait aussi une sévère mise en garde contre la pertinence et la faisabilité de cette idée : « Internet est un réseau de réseaux, davantage une toile d'araignée plutôt qu'une porte unique ».

[Haut de la page](#)

## 3. LES RELAYEURS EXPERTS ET DISPENSATEURS DE SERVICES

Nous considérons principalement sous cette appellation des entités différentes mais qui ont en commun d'être, hors du périmètre gouvernemental et de ses partenaires immédiats, des utilisateurs privilégiés et de premier niveau de l'information sur le marché du travail, en raison des services particuliers qu'ils rendent à la population. Il s'agit d'abord d'un ordre professionnel, l'Ordre des conseillers d'orientation et des psychoéducateurs du Québec, qui regroupe environ 2 300 membres et qui ont pour mission d'aider les individus dans la prise de décision relative à leur carrière, en tenant compte de leurs caractéristiques psychologiques et personnelles et de l'environnement dans lequel ils évoluent.

Le deuxième organisme s'appelle l'Association québécoise de l'information scolaire et professionnelle (AQISEP) qui rassemble les professionnels des réseaux de l'éducation et de la main-d'œuvre ayant pour fonction d'aider les étudiants et les jeunes adultes dans leurs choix scolaires et professionnels en vue d'une insertion professionnelle réussie. Ils sont évalués à plus de 2 500, dont 1 500 dans le secteur de l'éducation et 1 000 dans les réseaux des services de main-d'œuvre.

Le troisième organisme, Jobboom, est une entreprise commerciale spécialisée dans la vulgarisation de l'information sur le marché du travail pour un public très large. C'est un grand utilisateur et « transmetteur » d'IMT de source gouvernementale, mais il produit aussi à l'occasion de l'information originale en propre, par exemple en recourant à des enquêtes terrain pour valider et compléter des informations provenant des relances auprès des nouveaux diplômés réalisées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Cette entreprise produit une publication annuelle intitulée Carrières d'avenir en plus d'un magazine mensuel gratuit distribué à 100 000 exemplaires.

### 3.1 Importance et source de l'IMT

On ne s'étonnera pas d'apprendre de la part de ces organismes que l'information sur le marché du travail est d'une importance primordiale pour eux. Une de ces organisations souligne que l'IMT est un élément majeur dans la démarche de décision de l'individu sur un enjeu qui conditionne sa vie entière, d'où l'importance et la valeur irremplaçable d'une bonne information. Une autre organisation, de son côté invoque son aspect multiplicateur de l'IMT à travers son réseau de professionnels qui touchent environ 150 000 étudiants et jeunes adultes.

Au-delà de tout cela, les représentants d'une organisation tiennent malgré tout à souligner les limites du modèle économique qui préside à la vision de l'information sur le marché du travail et qui marque d'ailleurs, selon eux, le document de consultation préparé par le Comité consultatif sur l'information sur le marché du travail. L'approche est considérée trop mécanique car elle repose sur l'idée qu'il suffit de montrer les besoins et les opportunités du marché du travail pour que les individus, obéissant ou réagissant aux informations, soient amenés en quelque sorte automatiquement à combler les emplois disponibles. On fait valoir que l'orientation professionnelle d'un individu est un phénomène moins univoque, qui obéit à des motivations plus complexes. Ainsi, l'information sur le marché du travail, s'il est un élément important de l'environnement, est loin d'être le facteur unique dans sa prise de décision.

En ce qui concerne les sources de l'IMT, Emploi-Québec tient toujours la première place. Cependant, le représentant d'une organisation est d'avis que cette source est sous-utilisée par les professionnels du réseau de l'éducation et qu'ils gagneraient à l'utiliser davantage. Les autres sources telles que Repères, l'Inforoute de la formation professionnelle et technique (FPT) du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mon emploi.com de Septembre éditeur sont aussi mentionnées. Notons que les sources québécoises prédominent nettement, tout en se rappelant que ces sources utilisent aussi, selon les besoins, des informations de source canadienne. Par contre, une organisation mentionne qu'il a un mandat de développement national mais il constate que si la problématique de certaines professions peut être canadienne, en général la mobilité de la population québécoise est plutôt réduite. Comme pour tous les autres utilisateurs rencontrés jusqu'à présent, Internet demeure l'outil par excellence d'accès à l'information, même si à l'occasion certaines publications en version papier continuent d'être consultées.

### **3.2 Les lacunes de l'IMT existante**

Le niveau de satisfaction est très bon envers l'IMT existante et les trois organisations reconnaissent l'importance des efforts investis en cette matière au cours des dernières années. Le témoignage d'une représentante d'une de ces organisations peut être signalé à titre indicatif : « J'apprécie particulièrement l'IMT d'Emploi-Québec pour sa convivialité, sa facilité d'utilisation. Également les liens vers l'Inforoute de la formation professionnelle et technique (FPT) sont très utiles, puisqu'ils permettent d'en savoir davantage sur les programmes de formation ». Cependant, on ne manque pas de signaler certaines lacunes qu'une pratique assidue de ces sites a fait ressortir.

Tout d'abord, les deux organisations se rejoignent pour signaler le besoin d'un réseau d'experts pour soutenir et documenter les utilisateurs institutionnels (les professionnels des commissions scolaires, des cégeps et des universités et les conseillers d'orientation) en vue d'une meilleure compréhension et une meilleure utilisation des informations. Un représentant d'une de ces organisations est d'avis qu'il est essentiel d'animer le système IMT par un tel réseau conseil qui veillera à assurer la bonne interprétation et le bon usage des données publiées. En somme, il s'agit d'assurer un véritable système d'après

vente auprès des utilisateurs en vue d'une utilisation efficace des informations disponibles.

De plus, pour les clients individuels qui consultent les sites IMT, deux organisations se rencontrent également pour déplorer l'absence d'un conseiller en ligne ayant pour mandat de répondre directement à des questions de simple information ou de clarification factuelle. Un de leurs représentants n'a pas manqué de souligner qu'une part non négligeable des personnes qui les consultent sont à la recherche avant tout d'une information factuelle et fiable, sur tel ou tel aspect de la réalité professionnelle ou du marché du travail, qui ne nécessite pas l'intervention d'un professionnel spécialiste. La prise en charge de ces questions par des agents bien informés, laisse d'autant plus d'espace pour s'occuper de problèmes qui réclament davantage l'intervention d'une expertise professionnelle.

Les représentants de deux organisations déplorent l'inflexibilité et le manque de nuances des diagnostics posés dans les publications sur les perspectives professionnelles. On souligne que l'utilisation de ces seuls diagnostics pour justifier une prise de position dans l'offre de service d'emploi peut donner lieu à de véritables abus. En même temps, on mentionne le caractère imprécis des termes tels que favorables et acceptables utilisés pour caractériser les perspectives professionnelles produites par Emploi-Québec. Un autre intervenant quant à lui fait part de ses réserves à l'égard des perspectives professionnelles d'Emploi-Québec qu'il considère comme indigeste et relève aussi l'imprécision et l'absence de définition des termes mentionnés plus haut.

L'absence ou l'insuffisance de données sur les salaires sont relevées par des représentants de deux organisations.

D'autre part, les représentants d'une organisation insistent pour souligner que l'utilisation de la classification canadienne des professions (CNP) pose parfois des problèmes de pertinence ou de validité par rapport à la réalité. Dans bien des cas, le niveau de formation prescrit n'est pas réaliste d'après eux et est souvent en dessous des normes réellement en vigueur. De plus, ils sont d'avis que la CNP pose des problèmes d'adaptabilité à l'évolution de la réalité. Elle ne serait pas en outre apte à intégrer les nouvelles professions qui apparaissent de plus en plus.

Enfin, d'autres lacunes sont mentionnées par l'un ou l'autre des organismes comme la dispersion des informations sur l'Internet et le risque de se perdre parmi un grand nombre de sources d'information qui sont souvent difficilement comparables. Des intervenants déplorent aussi l'utilisation excessive du format PDF dans l'IMT d'Emploi-Québec, ce qui complique la manipulation des informations. Dans la perspective d'une orientation de carrières, on déplore aussi l'absence de données qualitatives d'autant plus que les jeunes d'aujourd'hui sont sensibles à un ensemble de facteurs ou de caractéristiques qui débordent la seule considération des salaires et autres conditions de travail apparentées. Selon une organisation, cela devrait aller jusqu'à la précision des caractéristiques physiques de la tâche dans certains cas. Cette dernière information peut se révéler particulièrement importante lorsqu'on traite avec des personnes handicapées.

En ce qui concerne les initiatives prises pour pallier certaines lacunes, on peut remarquer celle d'une organisation qui, devant un besoin dûment constaté, a pris l'habitude d'organiser à l'intention de ses membres, des activités de formation sur le contenu et l'utilisation du système IMT d'Emploi-Québec en mettant à contribution les spécialistes de cet organisme.

### **3.3 Les améliorations ou les changements souhaités**

Les améliorations souhaitées reprennent le souhait pour un réseau expert de soutien aux utilisateurs institutionnels et un service d'appui en ligne directement accessible par le client individuel en quête d'une information ponctuelle. Ils insistent aussi sur l'amélioration des données sur les salaires et le besoin d'une plus grande transparence dans les diagnostics sur les perspectives professionnelles. D'autre part, certaines autres pistes d'améliorations sont signalées comme :

- une meilleure coordination entre les différents services gouvernementaux. Que les ministères se parlent entre eux ;
- la possibilité d'un bulletin d'information pour informer les utilisateurs des mises à jour et des nouveautés;
- l'ajout d'information sur les usages et les pratiques d'embauches propres à certains secteurs ;
- l'ajout, sur l'IMT en ligne d'Emploi-Québec, d'information qualitative sur les caractéristiques des professions en vue de contribuer à une information plus riche, et plus compréhensive sur la situation des professions.

À la question portant sur le souhait possible d'un guichet unique pour l'IMT, une organisation penche pour un moteur de recherche (à la Google) qui permet d'orienter la recherche selon les besoins particuliers, étant donné la variété et la quantité des sources existantes.

### **3.4 Remarques additionnelles**

Dans le cadre des organismes experts utilisateurs de l'information sur le marché du travail, une autre organisation professionnelle avait été retenue pour la consultation. Elle nous a très brièvement répondu sur l'unique aspect du service de placement offert à ses membres. L'essentiel de son évaluation de l'IMT existante est qu'elle n'offre pas vraiment d'information sur les postes vacants par spécialité, sur les salaires et sur le marché des économistes en général.

Deux autres organismes ont été consultés pour son expérience comme service d'aide à l'emploi aux individus. Ils se disent des utilisateurs intensifs de l'IMT d'Emploi-Québec et consultent également d'autres sources gouvernementales ou externes. Ils se disent plutôt satisfaits de l'information disponible et énumère certains aspects qui mériteraient d'être améliorés, comme une plus grande fréquence des mises à jour et l'ajout d'information terrain sur les employeurs et les travailleurs, parce que la réalité illustrée par les statistiques est souvent différente de la réalité du marché du travail.

[Haut de la page](#)

## **4. LES MINISTÈRES OU ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX**

La quatrième catégorie d'organismes consultés est constituée de ministères du gouvernement du Québec, soit le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) auxquels il faut ajouter l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Ces organismes sont des utilisateurs intensifs (et parfois aussi des producteurs) d'information sur le marché du travail à cause de la nature même de leur mandat. De ce point de vue, leurs opinions et leurs

suggestions qui ont pour fondement une expérience professionnelle de longue haleine sont d'autant plus intéressantes.

#### **4.1 Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)**

Ce ministère, en raison de son mandat sur la planification et le développement des programmes de la formation professionnelle et technique, s'intéresse à toutes les informations portant sur la performance des nouveaux diplômés dans les différentes disciplines et à l'évolution actuelle et anticipée de l'offre et de la demande de main-d'œuvre. Pour ces raisons, l'information sur le marché du travail lui apparaît comme un outil de travail indispensable.

En ce qui concerne les sources d'information utilisée, le MELS, en plus des enquêtes Relance qu'il réalise annuellement sur le placement des nouveaux diplômés de la formation professionnelle, technique et universitaire, cite Emploi-Québec comme sa première source. Il souligne également les liens privilégiés de collaboration avec cet organisme ainsi qu'avec la Commission des partenaires du marché du travail et avec les comités sectoriels de main-d'œuvre. En général, il se dit satisfait de l'IMT disponible, mais il souligne que l'accès aux données est parfois difficile et que la navigation sur les sites d'IMT est souvent laborieuse et complexe. Il signale aussi une mise à jour insuffisamment fréquente des données.

Au chapitre des améliorations souhaitées, le MELS est d'avis que les gouvernements doivent consacrer suffisamment de ressources à la cueillette d'information administrative et statistique. Sur la question du guichet unique de l'IMT, le MELS exprime des réserves à cause de l'ampleur d'un tel projet. Il propose en quelque sorte de contourner le problème par une utilisation judicieuse des références, comme le fait Emploi-Québec : Procéder par liens externes comme le fait l'IMT en ligne avec l'Inforoute de la FPT est une bonne façon de contourner le problème.

#### **4.2 Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC)**

Pour un ministère dont le mandat consiste à favoriser un recrutement des immigrants qui est en lien avec les besoins du marché du travail et à faciliter leur intégration économique et sociale, l'information sur le marché du travail joue un rôle stratégique et essentiel. Dans ce domaine, les représentants rencontrés de ce ministère allèguent que leur source principale d'information est le système d'IMT en ligne d'Emploi-Québec. Les représentants du MICC affirment en outre l'existence de liens particuliers avec Emploi-Québec lorsqu'il est nécessaire d'obtenir une information pointue sur le marché du travail. Ils mentionnent aussi l'utilisation d'autres sources telles qu'Emploi Avenir (Service Canada), Statistique Canada et les Relances du MELS.

Ils se disent aussi plutôt satisfaits de l'IMT disponible et apprécient en particulier la disponibilité des mises à jour annuelles des perspectives professionnelles et des analyses sectorielles. Ils signalent cependant plusieurs lacunes qui leur sont apparues au fil de leur pratique et de leur expérience, telles que :

- l'absence d'appréciation et de commentaires des établissements de formation au sujet des professions, ce qui contribuerait à enrichir l'information;

- le manque d'information sur les minorités visibles dans les systèmes d'IMT en général;
- les distorsions causées par l'utilisation des codes CNP qui amènent à regrouper pour cause d'effectifs insuffisants, des professions distinctes et ayant des perspectives fort différentes. Les représentants du MICC suggèrent de déclarer non disponible l'information pour certaines professions plutôt que de les amalgamer à tout prix;
- dans les descriptions des professions sur le système d'IMT en ligne d'Emploi-Québec, on souligne l'information incomplète ou erronée sur les conditions d'accès aux professions réglementées du Québec. Les conditions d'accès stipulées sont valables selon les provinces. Le MICC a dû réagir en produisant des documents d'information sur les conditions d'accès aux professions réglementées;
- l'insuffisance de précision sur les conditions d'offre et de demande de certaines professions et, en particulier, sur les difficultés de recrutement dans certaines régions;
- l'absence de données dans l'IMT en ligne d'Emploi-Québec sur les postes vacants qualifiés (niveau de compétence A), compte tenu des immigrants qualifiés de niveau universitaire qui constituent une bonne part de la clientèle du Ministère.

Quant aux améliorations souhaitées à l'IMT existante, les représentants du MICC réitèrent le besoin pour l'information additionnelle pour les minorités visibles et sur les postes vacants qualifiés. On souligne aussi l'importance de minimiser l'amalgamation de certaines professions. D'autre part, on estime que la meilleure façon d'améliorer l'IMT en provenance des entreprises (notamment sur les postes vacants et sur les salaires) serait de se doter d'un système de confidentialité à toute épreuve à l'intention des entreprises. Les représentants du MICC sont d'avis que « l'existence d'un organisme qui pourrait garantir la confidentialité des renseignements transmis, une façon sécuritaire de transmettre les données reliées à la gestion des ressources humaines, inciterait les entreprises à être plus précises et plus ouvertes sans craindre des effets non souhaités de la part de ses clients ou déstabilisants de la part de la concurrence ». Quant à d'éventuelles données nouvelles sur les postes vacants, le MICC est très favorable à de telles initiatives, « pourvu que ces données soient validées localement ou régionalement par Emploi-Québec ».

Enfin, sur l'idée d'un guichet unique pour l'IMT, l'appréciation du MICC est la suivante : Au Québec, il en existe un, Emploi-Québec.

### **4.3 Le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)**

De par sa vocation, le MDEIE s'intéresse de près et de façon permanente au marché du travail sous tous ses aspects, afin de mieux élaborer des stratégies industrielles et de mieux cibler les interventions de l'économie. Il est intéressé également à s'assurer que les entreprises disposent des travailleurs nécessaires à leur activité.

Le MDEIE a recours à un grand nombre de sources d'IMT. En premier lieu vient Emploi-Québec avec la mention de toutes ses grandes catégories d'information. Ensuite, vient Statistique Canada avec la référence à toutes ses principales enquêtes portant sur l'emploi et le marché du travail. Sont également cités le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et l'Institut de la statistique du Québec.

Le MDEIE tout en appréciant la quantité et la variété de l'information disponible aux utilisateurs, fait état des lacunes et des points faibles qu'une fréquentation assidue des sources lui fait relever et dont on peut mentionner les principaux, à savoir :

- le caractère épars de l'information sur le marché du travail : absence de présentation cohérente de l'ensemble des instruments disponibles;
- le manque de cohérence entre les sources d'information : difficultés de faire correspondre les données sur le marché du travail selon la profession avec celles portant sur le marché des diplômés par discipline;
- la confusion générée par la difficulté de réconcilier les données sur l'emploi issues de trois enquêtes de Statistique Canada, soit l'Enquête sur la population active (EPA), l'Enquête sur l'emploi la rémunération et les heures de travail (EERH), l'Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière (EAMEF);
- la difficulté d'obtenir des enquêtes de Statistique Canada des données sur une base sectorielle au niveau des provinces et de leurs régions économiques ou RMR;
- l'information insuffisante pour le secteur des services en général fragmentaire, disparate avec une précision variable d'une activité à l'autre;
- le manque d'information précise par secteur et régions géographiques telles que salaires, roulement de la main-d'œuvre, nombre de postes vacants, nombre de chômeurs par secteur et par profession, nombre de licenciements, moyens utilisés par les entreprises pour s'adapter en situation de pénuries ou de surplus de main-d'œuvre;
- le manque d'harmonisation des méthodes d'estimation entre les différentes sources d'information. Par exemple, il existe des « différences importantes entre les résultats d'Emploi-Québec sur les perspectives professionnelles et ceux disponibles sur le site d'Emploi Avenir (Service Canada), suscitant des questions sur les méthodologies employées ».

Le MDEIE ajoute que pour palier à ces lacunes diverses, il a dû recourir maintes fois à des enquêtes maison relativement coûteuses mais dont la méthodologie n'était pas aussi rigoureuse que celle d'une agence statistique experte comme Statistique Canada.

En ce qui concerne les améliorations souhaitées, les priorités du Ministère porte sur les aspects suivants :

- Tout d'abord une demande pressante pour l'offre en ligne par Statistique Canada « des outils permettant de réaliser des tableaux à partir de ses enquêtes afin de permettre aux utilisateurs de bénéficier d'une plus grande souplesse dans le format des regroupements (par région, par groupes de codes SCIAN ou de codes CNP) ». Le MDEIE ajoute : « Le CD-ROM annuel de l'EPA offre une flexibilité à ce chapitre et pourrait servir de base à l'élaboration d'un tel outil »;
- l'augmentation de la taille de l'échantillon de l'EPA pour améliorer la fiabilité des résultats lorsque les croisements sont effectués;
- la refonte des enquêtes portant sur l'emploi telles que l'EPA, l'EERH et différentes enquêtes sectorielles annuelles. Le MDEIE estime qu'il « vaudrait mieux avoir une seule enquête couvrant l'ensemble des aspects de l'offre et une seule couvrant les aspects de la demande, plutôt que plusieurs petites enquêtes éparses difficilement réconciliables et source de confusion chez les utilisateurs ». Cette refonte devrait, selon le Ministère, engendrer des économies d'échelle qui pourraient être réinvesties dans le rehaussement de la précision des données par secteur, région et profession.

D'autre part, en ce qui concerne plus directement l'IMT en ligne, le MDEIE recommande d'éviter le plus possible le format PDF et souhaite que les données d'Emploi-Québec et les

résultats des relances du MELS soient disponibles dans des fichiers Excel. Il souhaite aussi que l'on y ajoute des données historiques (également dans des fichiers Excel). Ajoutons que le Ministère est favorable à la refonte de la présentation des données sous forme d'un guichet unique en vue d'une accessibilité améliorée.

## **4.4 L'Institut de la statistique du Québec (ISQ)**

L'Institut de la statistique du Québec occupe une place spéciale parmi tous les organismes consultés, parce que c'est l'institution officielle qui a pour mission, de par sa loi fondatrice, de fournir des informations statistiques fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise. Il est précisé également dans cette loi qu'il revient à l'ISQ d'informer le public de l'état et de l'évolution comparée de la rémunération globale des employés de l'État par rapport à celle des autres salariés québécois. (D'où en passant l'avance du Québec dans ce domaine au Canada.) L'ISQ est un utilisateur, un producteur et un diffuseur d'information en général et a, pour clients directs, les décideurs publics et les organismes gouvernementaux de même que la population en général. L'information sur le marché du travail se trouve donc au cœur de sa mission et est de toute première importance pour lui.

Pour mener à bien son mandat, l'ISQ compte en tout premier lieu sur les sources de Statistique Canada. C'est un utilisateur intensif et professionnel de ses principales enquêtes telles que l'EPA, l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), le Recensement, l'Enquête sur les horaires et les conditions de travail, l'Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière (EAMEF).

Il utilise aussi également les données administratives provenant d'organismes publics, les prévisions économiques des institutions financières, l'IMT en ligne d'Emploi-Québec et aussi les données provenant de ses propres enquêtes telles que l'Enquête sur la rémunération globale, l'Enquête sur le recrutement au Québec (cette dernière faite en collaboration avec le Centre d'étude sur l'emploi et la technologie). L'ISQ procède, en outre, régulièrement à de nombreux achats de données, fichiers de micro données, cédéroms et commandes pour des compilations spéciales. Les sites Web les plus consultés par lui sont Statistique Canada, IMT en ligne d'Emploi-Québec et Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC).

En ce qui concerne les lacunes et les problèmes rencontrés dans l'utilisation des sources principalement originaires de Statistique Canada, l'ISQ mentionne :

- en tout premier lieu, la taille insuffisamment grande de certaines enquêtes (dont l'EPA) au niveau provincial. Ce qui est la cause de la qualité insuffisante des données à un certain niveau de désagrégation et à un certain niveau géographique (régions économiques, MRC);
- le problème de la réconciliation des données pour des variables identiques dans des enquêtes différentes (comme l'emploi dans l'EPA et l'EERH). C'est une source de confusion et de perplexité pour les utilisateurs;
- la nécessité de l'actualisation ou de la révision de la définition de la variable « famille », étant donné l'apparition de nouveaux modèles familiaux liés à l'évolution de la société;
- les pertes d'information précieuse causées par l'abolition de certaines enquêtes comme l'Enquête sur le milieu de travail et les employés (EMTE) et l'Enquête sur les horaires et les conditions de travail (EHCT);
- les problèmes posés parfois par les comparaisons internationales concernant des différences dans les concepts, les nomenclatures et les méthodologies.

De plus, en ce qui concerne les aspects insuffisamment documentés de l'information sur le marché du travail, l'ISQ souligne l'insuffisance d'information sur les immigrants. Sur cette question, il est d'avis que l'intégration et la fiabilité des informations colligées ne sont pas appliquées dans toutes les sources de données; ces informations sont disponibles depuis 2006 dans l'EPA. Peu de variables de croisement sont disponibles sur le sujet, il faut faire des compilations spéciales.

Il souligne aussi l'insuffisance d'information sur les travailleurs âgés et sur la transition entre le travail et la retraite; le manque de données sur la rémunération de même que sur les postes vacants et les caractéristiques de ses postes. Il déplore enfin l'insuffisance de l'accessibilité à l'information et les coûts élevés impliqués par les commandes spéciales à Statistique Canada.

Concernant les améliorations prioritaires signalées par l'ISQ, l'accent est mis sur les aspects suivants :

- Une plus grande démocratisation de l'information;
- l'obtention d'une qualité de données suffisante pour les régions économiques;
- l'importance d'assurer une régularité dans la disponibilité des variables colligées. Si une enquête disparaît faute de financement, pouvons-nous envisager d'intégrer la collecte de ces données dans des enquêtes transversales déjà existantes?;
- l'intérêt de rendre disponible davantage de données sur les immigrants (suggestion de l'intégration de la variable dans le fichier de micro données);
- la nécessité de produire aussi davantage d'information sur la rémunération par profession. Les représentants de l'ISQ rappellent que leur enquête sur la rémunération globale touche les entreprises de 200 employés et plus que leur institution a besoin de financement pour couvrir les entreprises de moins de 200 employés.

L'ISQ estime par ailleurs que les responsables devraient s'assurer d'une meilleure promotion des sites web d'IMT. Il est partisan d'un guichet unique pour regrouper l'information sur le marché du travail, mais précise que l'outil devrait demeurer convivial. Il estime que les gouvernements devraient utiliser davantage l'accès aux données administratives « qui permettent d'obtenir une information juste tout en diminuant le fardeau du répondant, un peu comme le formulaire du recensement qui permet l'accès aux informations de Revenu Canada ».

D'autre part, l'ISQ estime que les gouvernements provincial et fédéral devraient se concerter en vue de résultats comparables sur certaines questions stratégiques. Cela passe notamment par l'identification d'une donnée officielle pour l'emploi et la création d'emploi, par exemple.

[Haut de la page](#)

## 5. CONCLUSION

Les remarques et les opinions des organismes consultés ont porté sur de nombreux aspects et questions relatifs à l'IMT, avec des accents différents et variables selon leurs champs d'activité et leurs intérêts particuliers. Au terme de ce rapport, il apparaît approprié, en manière de conclusion, de rassembler les principaux constats et les principales lacunes identifiées, sous les différents aspects qui entrent dans la composition d'un système d'information sur le marché du travail et qui concourent à sa plus ou moins grande efficacité.

Mais auparavant, il convient de souligner une réalité qui n'a cessé de s'affirmer à travers toute la consultation, à savoir le **rôle prépondérant joué par Emploi-Québec en matière d'IMT, la force de son empreinte et l'appréciation générale**. L'IMT en ligne d'Emploi-Québec constitue la référence principale en la matière pour la presque totalité des organismes consultés. C'est incontestablement le site le plus fréquemment et le plus assidûment fréquenté. La plupart des organismes sont familiers avec ses principales productions, ce qui leur permet également d'être spécifiques et même assez pointus dans leurs commentaires et leurs critiques, le cas échéant. Cela étant dit, il convient de revenir aux principales observations faites en rapport avec les différents aspects impliqués par l'utilisation d'un système IMT.

## **5.1 Accessibilité et porte d'entrée de l'IMT**

La plupart des organismes consultés signalent un problème d'accès à l'information spécifique désirée. Ils ont de la difficulté à se frayer un passage à travers une masse d'information variée, de sources et de méthodologies différentes. L'idée du guichet unique trouve beaucoup de partisans parce qu'ils y voient une façon de faciliter le regroupement de l'information et faciliter la consultation, mais d'autres sont sceptiques parce qu'ils ne sont pas convaincus de sa faisabilité et de son caractère pratique. D'autre part, l'idée d'un guichet unique et global pour tout le Canada ne rencontre pas beaucoup d'adhésion, d'autant plus que l'IMT au Québec est profondément identifié à un service ou un produit essentiellement québécois, étant donné notamment des investissements et des ressources qui ont été consacrés depuis plusieurs années par Emploi-Québec pour développer, entretenir et promouvoir un réseau structuré d'information sur le marché du travail. Il convient de préciser ici que l'on est en mesure d'affirmer que, même lorsque des répondants manifestent leur accord avec l'idée d'un guichet unique, la plupart sont loin de penser à une solution globale dans le cadre de l'ensemble canadien; ils pensent avant tout à un guichet unique pour l'IMT du Québec.

## **5.2 Contenu des sites IMT**

Beaucoup de remarques touchent à cet aspect. On reproche aux sites IMT d'être insuffisamment documentés, de ne pas préciser, leurs sources et de nourrir la confusion chez les utilisateurs aux prises avec des données différentes, non comparables, voire contradictoires. On reproche également aux sites leur manque d'information qualitative pour mieux enrichir et mettre en contexte l'information, surtout lorsqu'il s'agit de diagnostics sur les perspectives professionnelles. On déplore aussi l'absence de données historiques et d'information régionale pour certaines professions.

## **5.3 Aide et soutien à l'utilisation de l'IMT**

Relié au contenu est la suggestion très appuyée des professionnels impliqués dans l'orientation de carrière et les choix professionnels, d'assurer aux utilisateurs institutionnels un service de formation et de soutien, de façon à ce qu'ils aient une bonne compréhension, elle-même garante d'une bonne interprétation, de l'information mise à leur disposition. C'est en ce sens qu'on a parlé du besoin d'un réseau d'experts pour assurer le « service après vente » de l'IMT. À un niveau plus général, se trouve aussi le besoin de conseillers en ligne pour assurer un service de dépannage à des clients sur le net en quête d'une information ponctuelle. On doit rappeler ici aussi l'insuffisance et la lenteur du soutien à la clientèle que plusieurs interlocuteurs ont rencontrées avec Statistique Canada.

## **5.4 Format de publication des données**

Plusieurs organismes déplorent la publication de données sous le format PDF et souhaitent plutôt le recours à des supports (du type Excel pour les données) qui facilitent leur manipulation. Certains souhaitent avoir accès sur une base continue à des banques de données bien entretenues ou à des fichiers de micro données qui facilitent une exploitation souple et ciblée selon les besoins de l'utilisateur. Statistique Canada est particulièrement interpellé sous cet aspect.

## **5.5 Réconciliation des données d'enquêtes différentes**

Beaucoup d'utilisateurs et surtout ceux qu'on appellerait les utilisateurs professionnels, comme les organismes gouvernementaux, sont perplexes devant ce problème bien connu à Statistique Canada. L'exemple typique qui revient le plus souvent concerne la donnée pour l'emploi (donnée particulièrement sensible) de l'Enquête sur la population active (EPA) et celle de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH).

## **5.6 Insatisfaction et frustration causées par la qualité ou l'absence de données au niveau régional ou infraprovincial**

Cette situation est due principalement à la taille insuffisante des échantillons des enquêtes de Statistique Canada, comme c'est le cas pour la plus populaire et la plus utile d'entre elles, soit l'EPA.

## **5.7 Difficultés liées à la classification canadienne des professions**

Cette dernière est perçue comme traduisant parfois mal la réalité sur le terrain et on lui reproche de procéder à des regroupements forcés ou à des amalgamations abusives de professions très différentes entre elles. En outre, les informations données sur les conditions d'exercice des professions ne correspondent pas souvent à la situation en vigueur au Québec.

## **5.8 Accroissement souhaité de l'utilisation des données administratives**

Certains organismes sont d'avis que les gouvernements n'exploitent pas suffisamment les nombreuses données administratives auxquelles ils ont accès, malgré l'avantage qu'elles représentent au plan des coûts et de l'absence de fardeau pour les répondants.

## **5.9 Demandes pressantes pour de nombreuses données complémentaires**

Les différents utilisateurs ne manquent pas de signaler leur intérêt et leurs besoins d'information additionnelle dans différents domaines et pour différents aspects qu'ils considèrent important pour un système IMT efficace et performant. Parmi ces domaines, citons ceux qui sont le plus souvent mentionnés et qui suscitent un intérêt particulier, à savoir les immigrants et les minorités visibles, les salaires par profession, la

rémunération globale par profession pour les entreprises de 200 employés et moins, les postes vacants par profession, les données sur les licenciements, la taxation de la masse salariale et la productivité des entreprises.

## **5.10 Préoccupation pour la démocratisation de l'accès à l'information**

Beaucoup d'organismes déplorent que Statistique Canada semble remettre de plus en plus en question la notion de gratuité de l'information. Ils s'interrogent sur la tendance prise, depuis quelques années, par cette institution vers une orientation plus commerciale aux dépens de sa vocation primordiale de service public. Il y a un large consensus pour constater le coût élevé des commandes spéciales qui lui sont adressées.

[Haut de la page](#)

## **ANNEXE 1**

### **QUESTIONNAIRE DE CONSULTATION SUR L'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL**

***Note importante : Le questionnaire est à compléter au mieux de votre connaissance. Il n'est pas nécessaire de répondre à toutes les questions.***

Nom de l'organisme :

Répondant-e du questionnaire :

Téléphone :

Courriel :

#### ***1. L'importance précise de l'IMT pour vous et votre organisation***

1.1 En vous référant à la définition de l'IMT du document d'information (pages 7 et 8), quel genre d'IMT utilisez-vous actuellement?

1.2 Pour quelles raisons utilisez-vous l'IMT?

1.3 L'IMT est-elle importante pour vous et votre organisme?

#### ***2. Les sources de l'IMT utilisée***

2.1 Précisez la source de l'IMT utilisée dans votre organisation (ministère ou organisme du gouvernement fédéral ou provincial, ou autres sources telles que institutions publiques ou privées, municipalités, entreprises ou autres). Mentionner également autant que possible l'enquête ou l'instrument d'IMT concerné.

2.2 Comment procédez-vous pour obtenir ces informations? (Par exemple, vous utilisez des publications, vous les obtenez gratuitement sur le net, vous faites des demandes à des organismes gouvernementaux ou des commandes spéciales à Statistique Canada ou à d'autres organismes.)

2.3 Mentionnez, s'il y a lieu, le nom des sites web que vous consultez le plus souvent en matière d'IMT.

### **3. Votre point de vue sur les lacunes de l'IMT**

3.1 Êtes-vous satisfait, pour l'utilisation que vous en faites, de l'IMT utilisée?

3.2 Quelles sont ses forces et ses faiblesses selon l'utilisation que vous en faites?

3.3 Quels problèmes particuliers votre organisation rencontre-t-elle dans l'utilisation de l'IMT disponible?

3.4 Y a-t-il d'importantes lacunes dans l'IMT dont vous disposez?

3.5 Avez-vous pris des initiatives pour pallier à ces problèmes et à ces lacunes? Préciser.

3.6 Quels autres types d'IMT particulière aimeriez-vous le plus consulter?

### **4. Votre point de vue sur ce qu'il faut faire**

4.1 Préciser les changements ou les améliorations que vous souhaiteriez pour que l'IMT utilisée actuellement vous donne plus de satisfaction? (Par exemple en termes de fréquence, de niveau désagrégation des données, de niveau géographique, du coût des données ou de tout autre aspect.)

4.2 Y a-t-il des besoins particuliers de votre organisation en matière d'IMT qui ne sont pas couverts actuellement? Préciser lesquels.

4.3 Comment aimeriez-vous que les données de l'IMT soient diffusées?

4.4 À votre avis, de quoi le secteur privé a-t-il besoin pour améliorer l'IMT?

4.5 Utiliseriez-vous des données sur les postes vacants?

4.6 À votre avis, de quoi les gouvernements ont-ils besoin pour améliorer l'IMT?

4.7 Existe-t-il un besoin de guichet unique pour l'IMT sur Internet?

### **5. L'importance générale de l'IMT au Canada**

5.1 Reconnaissez-vous que le système d'IMT au Canada est important pour le fonctionnement des marchés du travail?

5.2 Un meilleur système d'IMT au Canada pourrait-il élargir les perspectives économiques des Canadiens et accroître la productivité et la croissance économique?

5.3 Quel est le rôle le plus important du système d'IMT au Canada?

Nous avons hâte de connaître votre opinion.

## ANNEXE 2

| COMITÉ CONSULTATIF SUR L'IMT ORGANISATIONS AYANT PARTICIPÉ À LA CONSULTATION AU QUÉBEC |                                                                                                  |                                  |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|-----------|
| Catégorie / Organisme                                                                  | Nom                                                                                              | Moyen de consultation privilégié |           |
|                                                                                        |                                                                                                  | Questionnaire                    | Rencontre |
| CPMT- Main- d'oeuvre                                                                   | Confédération des syndicats nationaux Sylvie Vachon et Josée Lamoureux                           | X                                |           |
|                                                                                        | Centrale des syndicats du Québec Diane Charlebois                                                |                                  | X         |
|                                                                                        | Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec Louise Miller                             |                                  | X         |
|                                                                                        | Union des producteurs agricoles Denis Roy                                                        | X                                |           |
| CPMT- Employeurs                                                                       | Fédération des chambres de commerce du Québec Jean-Guy Duchaine                                  |                                  | X         |
|                                                                                        | Conseil du patronat du Québec Jacques Leblanc                                                    |                                  | X         |
|                                                                                        | Fédération canadienne de l'entreprise indépendante Audrey Azoulay                                | X                                |           |
|                                                                                        | Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec Éric Paquette                             | X                                |           |
| CPMT- Communautaire                                                                    | Regroupement québécois des organismes de développement en employabilité Nicole Galarneau         | X                                | X         |
|                                                                                        | Coalition des organismes communautaire pour le développement de la main-d'oeuvre Martin Frappier | X                                | X         |
|                                                                                        | Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec                                                  | X                                |           |
|                                                                                        | Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec Monique Sauvé                                    | X                                |           |

| COMITÉ CONSULTATIF SUR L'IMT ORGANISATIONS AYANT PARTICIPÉ À LA CONSULTATION AU QUÉBEC                 |                                                                               |                                  |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|-----------|
| Catégorie / Organisme                                                                                  | Nom                                                                           | Moyen de consultation privilégié |           |
|                                                                                                        |                                                                               | Questionnaire                    | Rencontre |
| <b>CPMT- Enseignement</b>                                                                              | Fédération des cégeps<br>Gaetan Boucher                                       |                                  | X         |
| <b>COMITÉS SECTORIELS DE MAIN-D'OEUVRE /<br/>COMITÉS D'INTÉGRATION ET DE MAINTIEN EN EMPLOI (CIME)</b> | CSMO Aménagement forestier<br>Christine Bouliane                              | X                                |           |
|                                                                                                        | CSMO Commerce de l'alimentation<br>Laurence Zert                              | X                                |           |
|                                                                                                        | CSMO Commerce de détail<br>Patricia Lapierre                                  | X                                | X         |
|                                                                                                        | CSMO Communications graphiques<br>Christian Gendron                           |                                  | X         |
|                                                                                                        | CSMO Économie sociale et action communautaire<br>Lynda Binhas                 |                                  | X         |
|                                                                                                        | CSMO Environnement<br>Dominique Dodier                                        | X                                |           |
|                                                                                                        | CSMO Horticulture ornementale (HortiCompétences)<br>Martine Matteau           | X                                | X         |
|                                                                                                        | CSMO Industrie électrique et électronique<br>Jean-François Poirier            |                                  | X         |
|                                                                                                        | CSMO Industrie ferroviaire<br>Pierre Bourbonnais                              | X                                |           |
|                                                                                                        | CSMO Industrie maritime<br>Claude Mailloux                                    | X                                |           |
|                                                                                                        | CSMO Pêches maritimes<br>Nathalie Côté                                        | X                                |           |
|                                                                                                        | CSMO Plastiques et composites<br>Guylaine Lavoie                              |                                  | X         |
|                                                                                                        | CSMO Portes et fenêtres, meuble et armoires de cuisine<br>Christian Galarneau | X                                | X         |
|                                                                                                        | CSMO Production agricole<br>Hélène Varvaressos                                | X                                | X         |
|                                                                                                        | CSMO Services de soins personnels<br>Sylvie Bédard                            | X                                | X         |
|                                                                                                        | CSMO TechnoCompétences<br>Louis Gagnon                                        | X                                | X         |

| COMITÉ CONSULTATIF SUR L'IMT ORGANISATIONS AYANT PARTICIPÉ À LA CONSULTATION AU QUÉBEC |                                                                                                                                                                                                                      |                                  |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|-----------|
| Catégorie / Organisme                                                                  | Nom                                                                                                                                                                                                                  | Moyen de consultation privilégié |           |
|                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                      | Questionnaire                    | Rencontre |
|                                                                                        | CSMO Textile Québec<br>Lynda Cyrenne                                                                                                                                                                                 | X                                | X         |
|                                                                                        | CSMO Tourisme<br>Sylvie Lamarche                                                                                                                                                                                     | X                                | X         |
|                                                                                        | CSMO Transformation alimentaire<br>Marie-France Héroux                                                                                                                                                               | X                                | X         |
|                                                                                        | CSMO Transport routier<br>Claude Chouinard                                                                                                                                                                           | X                                | X         |
|                                                                                        | CAMO Personnes immigrantes<br>Lambert Opula                                                                                                                                                                          | X                                | X         |
| AUTRES MINISTÈRES ET ORGANISMES                                                        | Ministère de l'Éducation, Loisir et Sport (SMA formation professionnelle et technique et formation continue)<br>Julie Bissonnette, Gérard Carrier, Martin Doiron, Jacques Lahaye, Richard Lemieux and Alain Rousseau | X                                |           |
|                                                                                        | Ministère de l'immigration et Communautés culturelles (SMA à l'immigration et SMA à l'intégration)<br>Matine Faille, Léo Lemaire, Diane Boilard and Martin Savard                                                    | X                                | X         |
|                                                                                        | Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation<br>Pierre Cauchon and Michel Voisard                                                                                                      | X                                |           |
|                                                                                        | Institut de la statistique du Québec<br>Christine Lamarre, Sandra Gagnon et Patrice Gauthier                                                                                                                         | X                                | X         |
| EXPERTS / RELAYEURS / DISPENSATEURS DE SERVICES                                        | Ordre des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec<br>Martine Lacharité, Laurent Matte, Mario Charrette, Marjolaine Dorval et Mireille Moisan                | X                                | X         |
|                                                                                        | Association québécoise d'information scolaire et                                                                                                                                                                     |                                  | X         |

| COMITÉ CONSULTATIF SUR L'IMT ORGANISATIONS AYANT PARTICIPÉ À LA CONSULTATION AU QUÉBEC |                                                                                   |                                  |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|-----------|
| Catégorie / Organisme                                                                  | Nom                                                                               | Moyen de consultation privilégié |           |
|                                                                                        |                                                                                   | Questionnaire                    | Rencontre |
|                                                                                        | professionnelle<br>Gaston Leclerc                                                 |                                  |           |
|                                                                                        | Centre d'orientation et de recherche d'emploi de l'Estrie<br>Andrée Lamarre       | X                                |           |
|                                                                                        | Jobboom<br>Patricia Richard                                                       |                                  | X         |
|                                                                                        | Association des économistes québécois(ASDEQ)<br>Charles A. Carrier                | X                                | X         |
|                                                                                        | Association des collèges privés du Québec<br>Denis Delisle                        |                                  | X         |
|                                                                                        | Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec<br>Guy Girard |                                  | X         |
|                                                                                        | Centre de recherche d'emploi de Pointe-Claire<br>Daniel Neveu                     | X                                |           |

[Haut de la page](#)

<sup>1</sup>On retrouvera en annexe 1 le questionnaire de consultation utilisé.

<sup>2</sup>Il y a 30 CSMO et 2 CIME, l'un pour les personnes handicapées et l'autre pour les personnes immigrantes.

<sup>3</sup>On retrouvera en annexe 2 un tableau des organisations ayant participé à la consultation.

<sup>4</sup>Précisons que pour certains organismes, plus d'une personne ont participé aux rencontres de consultation.